

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MES PREMIERS VERS

LA VIERGE MARIE.

Toi, que célèbre aux cieux l'harmonie éternelle
Des archanges ravis, des séraphins ardents,
Vierge, accepteras-tu d'une lyre mortelle
Les profanes accents ?

Oh ! toujours indulgente envers la créature,
Tu les accepteras ; mais pourrais-je jamais
Exalter dignement, Reine de la nature,
Tes immenses bienfaits !

L'univers languissait dans une nuit profonde :
La voix de l'Éternel promet un jour serein.
O céleste Orient, la lumière du monde
Sortira de ton sein.

Le fils de Jéhova se revêt de poussière ;
De ton sein virginal il veut naître mortel ;
C'est par toi que le ciel habitera la terre
Et la terre le ciel.

Quel désordre éclatant à mes yeux se présente !
Le maître, des captifs vient partager le sort,
Une vierge est féconde, une mortelle enfante
Le vainqueur de la mort.

Malheureux fils d'Adam, dépouille-toi du crime,
Ève victorieuse a soumis les enfers ;
Le vieux serpent vaincu se roule dans l'abîme,
Et les cieux sont rouverts.

Mais, Vierge, tes douleurs ont surpassé ta gloire.
Quels sanglots t'a coûté le salut des humains !
Quel sang ont exigé pour prix de la victoire
Les célestes desseins !

Exempte du péché, tu connus nos alarmes :
Tu partageas nos maux, tu sais y partager.
Quand on pleure avec toi, l'infortune à des charmes,
La douleur son plaisir.

UN ENFANT DE MARIE.

Nous prions notre poétique correspondant de ne pas craindre de nous donner son nom désormais : c'est trop de modestie. Nous le connaissons, et le plus sûr moyen de garder son secret est de le confier à la discrétion de l'Éditeur, qui ne sera pas lié vis-à-vis de lui dès qu'il déviendra ce qu'on veut lui cacher.

INSTRUCTION PASTORALE DE MGR. L'ARCHEV. DE PARIS SUR LES RAPPORTS DE LA CHARITÉ AVEC LA FOI.

Quatrième et dernière partie.

Vous ne serez pas étonnés, N. T. C. F., qu'en vous signalant une plaie aussi dangereuse que celle d'une philosophie favorable à la cupidité, nous vous fassions remarquer son étendue et sa profondeur, et que nous vous rappellions surtout son origine, sa cause première et toute puissante. Elle n'est pas seulement dans les passions cupides ; ces passions ont existé dans tous les siècles ; mais avec cette différence, que le christianisme apprend à les vaincre, et donne souvent la force d'en triompher, tandis qu'elles puisent une énergie nouvelle dans les doctrines impies.

Cette cause n'est pas non plus dans les progrès de l'industrie. L'industrie est bonne, ses progrès ne sauraient être mauvais. En perfectionnant les arts propres à l'industrie, nous développons des facultés qui nous viennent de Dieu ; il nous a donné la puissance de créer des formes variées à l'infini, comme il possède lui-même le pouvoir de créer des substances.

Elle n'est pas non plus, cette cause pernicieuse, dans la poursuite d'un bien-être légitime, ni dans la science qui en recherche les moyens. Cette science a été bienfaisante toutes les fois qu'elle a été chrétienne ; elle a con-

seillé et réussi à persuader un abandon moins téméraire de la vie frugale des champs ; dans les villes livrées à une active industrie, elle a multiplié les administrateurs, pleins d'un généreux dévouement ; les pauvres y ont trouvé des amis, des tuteurs qui, en devenant pères par leur charité, ont augmenté la tendresse, la prévoyance des pères selon la nature. Entre cette double paternité, des liens précieux de confiance ont été formés : l'un a ouvert des asiles, des écoles, fondé des caisses d'épargne, régi avec zèle et intelligence les établissements destinés à rendre les misères du pauvre moins homicides ; l'autre a répondu à des soins si désintéressés par une reconnaissance pleine de docilité, par une patience souvent admirable et quelquefois héroïque.

Afin de rendre les pères meilleurs pour leurs enfans, des hommes généreux ont jugé que le moyen le plus efficace était de remplacer des unions illégitimes par un lien que la loi ratifie, que la religion bénit. Ce motif a inspiré l'œuvre éminemment religieuse de Saint-François-Régis. Inutile de vous dire qu'elle a été fondée et qu'elle est dirigée par des chrétiens fervens, qui ont puisé dans leur foi les motifs de leur courageuse et persévérante charité.

Tous ces amis des pauvres ont méprisé les dangereuses spéculations d'une science impie et ont eu pour maxime de recommander la patience, la frugalité, le travail, la sobriété, et, avant tout, la religion, première source de ces vertus ; tout le reste n'est à leurs yeux que fraude et mensonge.

Quelle est donc la cause funeste du mal que nous déplorons ? C'est la science pervertie par l'impiété ; c'est la science qui, pour mieux corrompre le don de Dieu, commence par altérer sa nature, supprime ses attributs les plus essentiels, méconnaît ses droits comme Créateur, comme Père ; blasphème sa bonté comme Rédempteur. L'homme qui, par un secret instinct, pèche son bonheur dans l'imitation de celui dont il est l'image, ne voit plus qu'une exagération ou peut-être un danger dans la miséricorde pour les pauvres, depuis qu'il a cessé lui-même de croire à la miséricorde de Dieu. Ses entrailles peuvent encore être émues ; mais des croyances impies étouffent jusqu'à ce sentiment naturel, que la foi élève au contraire, épure, purifie au point d'enfanter des prodiges. Après avoir détruit la compassion pour les malheureux, un froid égoïsme éteint peu à peu tous les sentimens et la piété filiale elle-même.

O pères chrétiens ! si vous n'avez pu vous expliquer jusqu'ici pourquoi votre tendresse est méconnue, vous trouverez la solution de ce doute cruel ou dans l'absence, ou dans l'oubli, ou peut-être dans la haine d'un enseignement solidement chrétien. Sachez ce qu'on a dit à vos enfans sur les droits de Dieu à l'adoration, à l'amour, au culte de sa créature ; et vous connaîtrez ce qui vous est réservé à vous-mêmes de respect, d'obéissance et de consolations dans votre vieillesse. Nul besoin pour vous de discuter des systèmes ténébreux, où le sophisme a mille détours pour vous égarer, mille nuages pour dérober la vérité : considérez non la beauté des fleurs dont on pare ces arbres de mort, mais l'amertume des fruits qu'ils vous donnent.

Jugez aussi par ses fruits pleins de douceur, la religion d'un Dieu, principe tout à la fois de la piété filiale, du respect pour les pouvoirs publics, de l'affection pour tous les hommes, de la charité pour les pauvres. Ces devoirs, si divers dans leur objet avec la loi qui les impose, la foi qui les consacre, la vertu toute puissante qui les féconde et les perpétue, sont nécessairement ramenés à l'unité, c'est à dire au dogme d'un Dieu Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, devant lequel nous devons nous prosterner avec amour, parce qu'il nous a appris à donner le nom de Père à tout pouvoir qui s'exerce au ciel, dans la famille, dans la société, sur la terre entière. *Flecto genua mea, dit saint Paul, ad Patrem Domini nostri Jesu Christi, ex quo omnis paternitas in caelis et in terra nominatur.*

O vous, mes jeunes frères, qui courez avec tant d'ardeur après de généreuses illusions, ne croyez point à un progrès nouveau aussi étonnant, ose-t-on vous dire, que celui qui a soumis le monde aux lois de l'Évangile. Tout progrès propre à rendre l'homme meilleur et plus heureux ne pourrait être fondé que sur une connaissance plus parfaite de Dieu. Vos faux prophètes n'ont pu vous la donner, en ressuscitant des systèmes mensongers, source réelle, cause efficace des mœurs, du culte, des lois, des maximes qui ont déshonoré les anciennes sociétés. Comment des doctrines stériles en miséricorde, fécondes en haines, en corruption, pendant quatre mille ans, deviendraient-elles aujourd'hui un principe de vertu, un lien de fraternité entre les hommes ? Si elles ont été toujours radicalement mauvaises, elles le sont

encore. L'arbre de la mort n'est point devenu l'arbre de la vie ; si elles sont pernicieuses, est-il possible qu'elles soient vraies ?

Nous avons dit que vos faux prophètes ne vous ont apporté aucune notion nouvelle sur Dieu nous ajoutons qu'ils ne le pourront jamais. Que peut découvrir de plus la raison sur l'objet des méditations du genre humain tout entier pendant six mille ans. Attendent-ils de Dieu un nouveau sens moral, une intelligence nouvelle, ceux qui croient ne pas lui devoir le sens moral, et l'intelligence qu'ils possèdent ? Attendent-ils une révélation nouvelle, ceux qui ne croient à aucune, et qui peut-être les regardent toutes comme impossibles ? Sur quoi fondent-ils la chimère d'un perfectionnement nouveau ? S'ils ne l'attendent pas de Dieu, ils l'attendent du cœur de l'homme. C'est en lui seul qu'ils espèrent pour fonder encore je ne sais quelle fraternité, fève pernicieuse qui peut être séduisant dans les livres ou dans de secrets conventicules, mais qui n'est en réalité, sur la scène du monde, que la lutte terrible des passions contre tous les droits, contre toutes les vertus.

Étudiez plutôt ce cœur, sondez cet abîme de misères, portez-y la lumière de l'Évangile ; et au lieu d'espérer y trouver ce que nul homme n'a pu y rencontrer en se séparant du principe de tout amour, vous sentirez le besoin d'y faire descendre la miséricorde de Dieu pour le guérir, sa grâce pour le fortifier, sa foi pour le conduire, son espérance pour le consoler : alors il aimera la vraie fraternité humaine. Ce n'est pas le Dieu des Chrétiens qui est impuissant à nous la donner ; c'est nous qui lui sommes infidèles. Les cœurs simples et droits trouvent et trouveront toujours en lui la science et le progrès, qui ont illustré tant de grands hommes, l'éternelle gloire de la religion et de l'Église.

O vous, N. T. C. F. qui avez le bonheur d'être fidèles à votre foi, conservez-la comme la prunelle de vos yeux ; mais efforcez-vous aussi de la rendre évidente à tous par votre amour pour Dieu, par votre zèle dans l'exercice de la miséricorde, de la charité envers vos frères. La contradiction entre notre foi et notre conduite, n'est que trop souvent une cause d'infirmité pour Dieu, de mépris pour les hommes. La perfection de vos œuvres fera bénir la religion que vous professez, et la rendra puissante sur tous les cœurs.

Et vous, chers et dignes coopérateurs, ne vous laissez pas de faire entendre cet enseignement salutaire, que la foi est le principe de toute charité en ce monde, puisque telle est la doctrine du maître, si souvent inculquée par ses disciples, et par saint Paul, en particulier. Nous vous dirons, en terminant, avec ce dernier apôtre : Homme de Dieu, méditez profondément ce devoir de votre ministère ; attachez-vous-y avec une invincible persévérance : *Hæc meditaret, in his esto*. Méprisez les disputes, qui, après avoir divisé les cœurs, pervertissent les consciences : *Noli contendere verbis : ad nihil enim utile est, nisi ad subversionem audientium*. Continuez, comme vous l'avez toujours fait, à manifester votre foi par vos œuvres ; associez de préférence à votre charité ceux qui vous sont unis par les liens de la foi. C'est aux croyans, dit encore saint Paul, à diriger les bonnes œuvres : ce sont celles-là, ajoute-t-il, qui sont vraiment utiles aux hommes. *De his volo te confirmare : ut curent bonis operibus præesse qui credunt Deo : hæc sunt bona et utilia hominibus*.

Hommes de Dieu, nos maux sont bien grands ! mais ils le sont moins que lorsque Jésus-Christ et ses apôtres vinrent réveiller, réchauffer les cœurs glacés par de mortelles erreurs ; ils le sont moins qu'à d'autres époques et dans d'autres contrées : ils le sont moins qu'ils ne l'étaient il y a quelques années. Un sentiment nouveau de charité est venu nous réjouir, depuis que nous avons moins d'indifférence pour les lumières et les consolations de la foi. Ils ne seront jamais incurables les maux de notre France si naturellement généreuse, parce qu'il est, si nous osons le dire ainsi, dans sa nature d'être chrétienne et catholique. La religion a pu quelquefois, N. T. C. F., nous reprocher ses malheurs ; mais elle vous doit cette louange, et nous vous la donnons avec joie, que pour vous, les nobles inspirations du cœur sont presque toujours infaillibles. C'est pour cela que nos égarements n'ont jamais été sans retour, ni nos maux sans espérance.

Nous espérons donc avec une douce confiance, en voyant cette noble émulation de miséricorde qui anime tant de généreux fidèles, cette puissance de la charité qui remue tous les cœurs.

C'est en son nom que tant d'œuvres bénies ont été fondées, qu'elles se dilatent et se perpétuent. C'est en son nom, et comme recueillis sous son aile, que des milliers d'enfants n'ont point été victimes de l'horrible fléau qui les rendit orphelins. C'est en son nom qu'une multitude d'enfants délaissés, de pauvres vieillards, d'infirmités de tout sexe, de tout âge reçoivent à Paris les soins de la plus tendre charité.

O Paris ! Paris, cité étonnante, qui renfermes à la fois toutes les extrémités humaines, où le faste de la population le dispute aux horreurs de la misère, mais où les largesses de la charité le disputent aussi aux profusions du luxe, il te sera beaucoup pardonné, parce que tu as beaucoup aimé les malheureux ! Oui, N. T. C. F., nous le disons avec un sentiment bien vil de consolations, si cette foule d'apôtres de la miséricorde qui ont illustré l'Église repaissaient au milieu de nous, ils regretteraient sans doute de retrouver si peu nombreux les signes de notre foi ; mais témoins de notre charité, ils ne refuseraient pas de nous reconnaître pour leurs enfans. Bienheureux Vincent de Paul ! vous nous reconnaissez, car nous avons encore vos hospices, vos dames de charité, vos bonnes sœurs dans toutes les paroisses, vos dames de l'Hôtel-Dieu, vos assemblées charitables : nous avons, comme de votre temps, une maison pour les enfans abandonnés et des asiles pour la vieillesse.

Nous avons, de plus, des œuvres dignes des siècles les plus chrétiens. Un noble asile a été ouvert aux anciens du sanctuaire par un noble cœur, si digne de l'écrivain qu'inspira le génie du christianisme. Nous avons les bienfaitrices de nos séminaires, les dames des pauvres malades à domicile, nos sœurs du Bon-Secours, nos Jeunes-Economes, nos Orphelines de la Croix, nos dames des prisons et du Bon-Pasteur, nos salles d'asile pour la plus tendre enfance : nous avons notre œuvre pour la délivrance des prisonniers pour dettes, nos Jeunes-Aveugles, notre maison de Refuge pour les petits prisonniers repentans, notre œuvre de miséricorde pour les pauvres honteux, notre œuvre admirable de Saint-François-Régis. Aucune misère n'a été oubliée. Nous avons pensé même aux petits enfans d'une contrée voisine, et le petit-neveu de Fénélon retrouverait son œuvre chérie des petits Savoyards. Nous avons nos industries, nos pieuses inventions, et jusques à nos loteries de charité. Nous ne parlons pas de ces jeunes et généreux chrétiens que le nom de Vincent de Paul protège, que son cœur inspire, que les pauvres voient venir à eux comme des anges de miséricorde, et que notre épiscopat bénit.

Courage donc ! puisque nous aimons nos frères, nous possédons un signo certain que notre vie n'a point défailli : *Nos scimus quoniam translati sumus de morte ad vitam, si diligimus fratres*. Ne laissons donc pas interrompre la chaîne des cœurs généreux qui ont su conserver à la charité son empire, à la religion sa couronne. Attachons-nous à multiplier par nos exhortations et nos exemples les soutiens, les amis des pauvres ; efforçons-nous d'égaliser les secours à leurs besoins sans nombre, les consolations à leurs misères et à leurs souffrances. Combien parmi ces malheureux ont joui de la santé, de la fortune, des plaisirs ! Ils semblent s'être donné rendez-vous dans cette cité pour protester contre l'abus que nous faisons des dons de Dieu, et pour vous dire plus éloquemment que nous ne pourrions le faire : Souviens-toi, ô homme ! que tu es poussière et que tu retourneras en poussière ; mais souviens-toi aussi que si tu es miséricordieux, tu obtiendras miséricorde.

Courage, encore un coup ! Si notre espérance s'affaiblit, qu'elle soit ranimée par l'exercice d'une miséricorde de plus en plus compatissante. Tant qu'elle vivra, nous serons assurés que la foi n'est pas éteinte parmi nous. Tels sont nos motifs pour vous dire avec confiance : Non, Dieu n'est pas éloigné de nous : non, la France n'est pas rejetée de Dieu : car après d'affreux naufrages ou nous avions tant de motifs de redouter la perte de toutes les antiques vertus, nous avons conservé la charité ; et la charité suppose ou est elle-même le principe de tous les biens, la mère de toutes les vertus ; la charité, c'est Dieu : *Deus caritas est*.

Donné à Paris, sous notre seing, le sceau de nos armées, et le contre-seing du secrétaire de notre archevêché, le 15 février 1843.

† DENIS, archevêque de Paris.

BULLETIN.

Nouvelle école de charité. — Charité ingénieuse de Mgr. Dupuch. — Rencontre de deux bateaux à vapeur. — Arrivée du Calédonia.

Le zèle pour l'éducation va croissant chaque jour. L'on va sous peu de tems ouvrir en face de l'Évêché une école nouvelle pour les garçons ; et c'est là encore une œuvre de charité. Plusieurs personnes s'affligeaient de voir, malgré le nombre des écoles, une foule de jeunes garçons encombrer les rues et les places publiques de ce quartier, loin des yeux de leurs parens, s'ils en ont, privés de surveillance, privés de conseils et de leçons, puisqu'ils ne fréquentaient aucune école et ne dépendaient d'aucun maître. On peut concevoir quels devaient être les sentimens, les paroles, les habitudes de ces malheureux enfans, et ce que menaçaient d'en faire par la suite ce vagabondage et cette éducation des rues. Cela inspira aux citoyens des environs la généreuse pensée de sauver ces enfans d'une prochaine démoralisation, à leur insçu, pour ainsi dire, en ouvrant à leur portée une école gratuite. Une personne fournit le local pour un tems déterminé ; une autre donne la pension du maître ; d'autres enfin se cotisent pour les autres frais. Un prêtre de l'Évêché aura la direction et la surveillance de cette école, où l'instruction élémentaire et religieuse sera donnée conformément aux besoins des enfans qui la fréquenteront. Alors il n'y aura plus de prétextes ni d'excuses pour les parens négligens qui disent n'avoir pu trouver dans les écoles de places pour leurs enfans ; alors les citoyens paisibles seront délivrés, en partie du moins, de ces cris et de ce désordre incessant d'une foule de petits vagabonds qui semblent depuis le printemps avoir élu leur domicile habituel dans la rue et sur les places publiques. Alors ces jeunes garçons apprendront, pour le bonheur de toute leur vie, ce qu'ils semblent ignorer complètement ; ils apprendront à connaître Dieu, la religion, leur âme, leurs devoirs ; les connaissances humaines appropriées aux besoins de leur condition. C'est donc ainsi que la charité toujours admirable va produire encore ici des résultats multipliés et inappréciables, avec des ressources bornées et de faibles secours.

ERREUR

Nous vous disions il y a quelque tems l'admirable trait de charité de ces quatre petites filles improvisant avec une grâce charmante un bazar en faveur des pauvres vieilles femmes de l'Asile de la Providence. Cela nous a rappelé l'ingénieuse charité d'un saint évêque qui sut opérer de vrais prodiges en ce genre, parcequ'il avait compris combien il y a de ressources et de bonté dans le cœur des petits enfans. Lorsqu'il n'était que catéchiste à St. Sulpice, Mgr. Dupuch, évêque d'Alger, avait intéressé déjà les enfans en faveur des pauvres petits savoyards, qu'on sait être en nombre considérable dans les grandes villes de France. Ces pauvres enfans sont loin de leur pays, la plupart du tems séparés de leurs parens, privés de secours et d'appui. Par le moyen des enfans du catéchisme il sut leur procurer de l'assistance dans leurs besoins, et trouver en même tems l'occasion de les instruire des vérités de la religion. Se trouvant par la suite habiter Bordeaux, le charitable abbé Dupuch songea de nouveau à ses pauvres enfans. Il était alors sans ressources personnelles; il avait possédé autrefois une belle fortune en biens fonds; mais cela demandant des soins et des embarras d'exploitation qui ne pouvaient lui convenir, il avait abandonné le patrimoine à son frère avec la réserve d'une rente suffisante à ses besoins. Celui-ci se ruina en spéculations malheureuses; et pour venir à son secours et lui donner la facilité de faire honneur à ses engagements, M. Dupuch renonça en sa faveur à tous ses droits, sans regret aucun, et paraissant beaucoup plus heureux dans sa nouvelle pauvreté que dans sa première abondance. Ce qu'il regrettait de sa fortune c'était le moyen qu'elle lui donnait de venir au secours de ses pauvres. Cependant il ne les abandonna pas pour cela: il se chargea au contraire de l'œuvre des petits savoyards fort nombreux à Bordeaux; et voici comment il sut se créer des ressources. Il était par sa naissance et sa position en relation avec les meilleures familles de la ville: il écrivit un jour cinquante petites lettres à cinquante petits garçons au-dessous de 12 ans, il en écrivit cinquante autres à autant de petites filles du même âge, tous enfans des premières familles du lieu. Dans ces lettres il leur disait, d'un ton très grave et très respectueux, qu'étant chargé d'une œuvre difficile, il avait l'honneur de s'adresser à eux pour leur demander de vouloir bien en être les protecteurs et lui promettre un sou par semaine pour secourir ses petits pauvres; et il annonçait une assemblée de la société à quelques jours de là. Ces enfans tout joyeux et tout fiers d'avoir reçu, et par la poste encore, une lettre de M. l'abbé Dupuch qui les traitait comme de grands parens, et qui leur demandait leur patronage, non seulement résolurent de donner leur sou et leur protection; mais ils se montrèrent en outre pleins de zèle pour obtenir des souscripteurs chez leurs parens, leurs amis, leurs connaissances. Le jour de la réunion des zélés protecteurs arriva enfin. M. Dupuch avait fait orner une vaste salle pour cette splendide réunion; il avait de plus fait confectionner pour cette occasion de charmans petits *agenda* qu'il distribua à chacun des associés, avec une petite bourse pour recevoir leurs offrandes et celles des personnes charitables qui voudraient bien coopérer à leur bonne œuvre; mais qui ne pourraient, dans tous les cas, appartenir à la société, si elles étaient âgées de plus de douze ans. Un conseil fut formé, des emplois organisés, séance tenante, et une assemblée périodique fixée à un mois de là. Figurez vous le zèle de ces cent enfans, excité par les discours du charitable abbé; figurez vous leur sollicitude, leur tendresse pour leurs petits pauvres, qu'ils aimaient bien plus que des frères, en faveur desquels il avait su intéresser tout ce qu'il y avait de généreux sentimens dans leurs jeunes cœurs! De retour chez eux ce fut une grande occupation que d'inscrire sur leur *agenda* les noms de toute la famille comme souscrivant qui pour 10 sous, qui pour 3 f. qui pour 10 f. par mois ou par semaine. A ces premières démarches succédèrent les visites en ville pour collecter des souscripteurs. Puis il ne venait pas de parens ou d'amis à la maison paternelle sans que leurs bourses ne fussent vidées dans la bourse de ces impitoyables quêteurs; et qui pouvait résister à la gracieuse importunité de ces aimables enfans? Comme on le peut penser la collecte fut abondante; et c'était avec une grande impatience et une plus grande fierté que les associés attendaient la prochaine assemblée. M. Dupuch, pour la rendre plus solennelle, avait prié Mgr. De Cheverus de la présider. Tous les protecteurs et protectrices s'y trouvèrent à l'heure dite, chacun apportant sa liste de souscription et sa bourse bien remplie. Le bon archevêque, touché jusqu'aux larmes de ce délicieux spectacle, voulut leur dire les sentimens qui se pressaient dans son cœur; mais l'émotion l'empêcha de pouvoir prononcer une parole.

M. Dupuch voyant l'abondance des secours, les informa que les petits savoyards étaient désormais à l'abri du besoin, mais qu'il ne fallait pas s'arrêter en si beau chemin; qu'il y avait encore d'autres bonnes œuvres à entreprendre et à exécuter, que les ressources obtenues permettaient de créer déjà quatre salles d'asile qu'ils soutiendraient par leur généreuse et honorable protection. Il les encouragea ensuite à persévérer dans leurs beaux sentimens de charité et l'assemblée se sépara fort contente de son vénérable président, du saint abbé, et de tous ses magnifiques projets. Ce que M. Dupuch avait demandé fut abondamment obtenu; et ne pouvant plus borner l'emploi des aumônes à ses quatre salles d'asile, il en établit dans toutes les paroisses de la ville, en sorte que dans peu de tems il y en eut dix-huit de fondées et soutenues par le moyen de ces petits anges de charité.

Un autre trait d'ingénieuse charité, de Mgr. Dupuch. Un jour le père d'un de ses petits savoyards de Bordeaux vint le trouver en lui disant que son enfant s'était cassé la jambe; qu'il ne pouvait ni travailler, ni conséquemment marcher pour retourner dans ses montagnes; qu'il le priait de venir à son secours pour lui procurer les moyens de revoir son pays. Après un instant de réflexion l'abbé lui dit: Vivez tranquille pendant huit jours; au bout de ce tems vous reviendrez, j'ai voire affaire et vous serez content. Dès qu'il fut sorti M. Dupuch écrivit à peu près ceci à toutes les jeunes pensionnaires du Sacré Cœur de Bordeaux: "On demande votre patronage pour une superbe loterie. Le prix des billets est de Le No. gagnant procurera à celle qui le possédera un âne magnifique, bridé, caparaçonné, etc., dont elle aura la jouissance pendant trois jours entiers, au bout du quel tems elle le remettra à N., savoyard, pour lui faciliter le retour dans son pays, vu qu'il ne peut marcher par suite, etc." Grande fut la joie dans le pensionnat à l'arrivée de cette bienheureuse nouvelle. Posséder un âne pendant trois jours! faire des proménades avec ses compagnes sur cet âne *magnifique*, richement *caparaçonné*, et qui sans doute n'était ni laid, ni tétu, ni rétif comme certains individus de sa famille, mais docile et bien fringant! Mais c'était là du bonheur pour un an. Le jour du tirage arriva; le petit savoyard son père et l'âne étaient de la fête. La porteuse du No. gagnant fut triomphante de joie, et ses compagnes ne furent guères moins heureuses, car pendant les trois jours, maître aliboron fort choyé, devait réellement devenir la monture commune du pensionnat. M. Dupuch avait fait des couplets sur la fête, et il les faisait très bien; on les chanta: on fit mieux encore, on quèta pour les deux pauvres savoyards; les mamans qui étaient de la fête voulurent aussi prendre part aux aumônes; en sorte que les deux enfans de la Savoie eurent non seulement un âne, mais encore de quoi payer abondamment les frais du voyage, de quoi apporier des secours à la famille restée au pays natal.

C'est ainsi que le charitable abbé savait subvenir à des besoins qui paraissaient désespérés par des moyens ingénieux et des plus faciles, mais que personne autre que lui n'aurait seulement soupçonnés. Ce qu'il faisait alors n'étant que simple prêtre, il le continue dans son intéressant diocèse d'Alger; et c'est encore par les enfans qu'il secourt les enfans, qu'il entretient des écoles, qu'il soulage les pauvres, etc.

Ce n'est pas sans dessein que nous avons rapporté ces simples anecdotes. Quelques enfans de cette ville nous ont appris ce que l'on peut attendre de cet heureux âge. Il est donc infiniment à désirer que quelque pieuse et charitable pensée vienne réaliser quelque plan où le cœur bon et généreux des enfans riches soit intéressé en faveur des pauvres. C'est une bénédiction assurée sur toute leur vie que la charité émanée des cœurs de ces charmans enfans. Quels seront les parens qui résisteront à leur empressement et à leurs demandes; qui ne seront heureux de les voir sensibles et bons dès l'âge le plus tendre; qui ne voudront faire passer par ces mains innocentes les aumônes qu'ils destinent à l'indigence? Il y a tant de besoins, tant de pauvres, tant de malheureux enfans qui ont faim, qui n'ont peut-être plus de mères pour les aimer, qui sont abandonnés de toute manière; et il y a tant d'enfans riches, heureux, qui sont prêts à partager leur abondance et leur bonheur avec ces pauvres petits; quelle sera la mère qui refusera à ces infortunés la pitié et l'aumône de son enfant?

Un accident dont les conséquences pouvaient devenir épouvantables est arrivé dans la nuit de lundi à mardi. Les deux bateaux à vapeur le *Queen* et le *Lord Sydenham*, venant l'un de Québec, l'autre de Montréal, se rencontrèrent dans le lac St. Pierre à 2½ heures du matin, par un tems si bru-

meux qu'ils ne s'aperçurent de leur course l'un sur l'autre qu'au moment où le choc était devenu inévitable. Le pilote du *Sydenham*; sonna aussitôt pour arrêter la machine de son bâtiment : il était trop tard, les deux bateaux se frappèrent avec une telle violence (on peut en juger par le degré de vitesse de leur marche qui est de cinq à six lieues à l'heure) que dans l'espace de quelques minutes le *Queen* coulait bas dans 17 pieds d'eau. Il ne resta que le pont de promenade à fleur d'eau; on fut obligé d'ouvrir à coups de hache le pont pour enlever des chambres les passagers. Tous les passagers de 1ère. classe furent sauvés; on espère que ceux de l'entrepont le sont aussi, à une exception d'un ou deux, dont on ignore encore le sort. Le *Sydenham*, moins endommagé, voulut porter secours au *Queen*, lorsqu'en manœuvrant, il s'aperçut qu'il faisait eau lui-même; il n'eut que le tems de s'échouer sur un fonds de douze pieds d'eau. Les équipages et les passagers des deux bâtimens furent recueillis dans la nuit par les bateaux le *Lady Colborne* et le *Lumber Merchant*. Le *Sydenham* portait la malle dont les dépêches sont considérablement endommagées. Les effets des voyageurs et tout ce que renfermait les deux bateaux sont avariés ou perdus. Il y avait peu de marchandises à bord. On n'a pu estimer encore les pertes réciproques. Les bâtimens n'étant pas assurés contre des pertes de cette nature, les propriétaires éprouvent par là une perte considérable. Ces détails sont les premiers qui nous arrivent. Il est à espérer qu'ils sont probablement exagérés, comme il arrive toujours dans le premier moment d'un événement semblable.

Le *Caledonia* est arrivé vendredi dernier à Boston : nous avons reçu une partie de nos journaux la veille de l'Ascension fort tard, ce qui nous empêche d'en donner des extraits ce matin. Il n'y a du reste rien de très important à faire connaître.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

ROME.

—Sa Sainteté a tenu, le 3 avril, dans le palais du Vatican, un consistoire secret : l'office de Camerlingue de la sainte Eglise romaine y a été conféré, avec les formes accoutumées, à S. Em. le cardinal Th. Riarior Sforza, préfet de la congrégation du Bon-Gouvernement.

Le Souverain Pontife a proposé ensuite les églises suivantes : l'église épiscopale d'Albano pour S. E. le cardinal Ostini, lequel se démet du titre presbytéral de St.-Clément; l'église patriarcale de Lisbonne, pour Mgr. Fr. da S. Ludovico, ancien évêque de Duria in partibus, puis évêque de Coïmbre; l'église métropolitaine de Braga, pour le sous-diacre P. P. de Figuredo da Cunha e Mello, archidiacre d'honneur de l'église de Coïmbre; l'église épiscopale de Terni, pour le R. P. Vincenzo Tizzani, consultant de la congrégation de l'Index; l'église épiscopale de Norcia, pour le R. D. Letterio Trahi, prêtre de l'archi-diocèse de Camerina; l'église épiscopale d'Avellino, pour le R. P. Joseph Palma, prêtre et procureur général de l'ordre des Carmes; l'église épiscopale de Pouzzoles, pour le R. D. Raphaël Purpo, vicaire-général de Sorrente; l'église épiscopale de Grand-Varadin du rit latin, pour le R. D. Ladislav de Liberi, baron Demer, prêtre de l'archi-diocèse d'Agria; l'église épiscopale de Leiria, pour le R. D. G. Henriques de Carhalho, prêtre de Coïmbre, professeur de droit-canon dans cette Université.

On a fait ensuite à Sa Sainteté l'instance du *Pallium* en faveur de l'église patriarcale de Lisbonne et de l'église métropolitaine de Braga.

FRANCE.

—Mgr. Guillon, dans son Mandement du carême, expose une suite d'enseignemens bien propres à fortifier la foi des chrétiens et à ramener ceux qui ne le sont pas encore. Aujourd'hui, le travail des intelligences est actif et va loin : mais la connaissance de la religion est malheureusement encore si incomplète, si superficielle, qu'on est en droit de demander si ce mouvement des esprits peut, sans son aide, conduire à autre chose qu'à de l'orgueil. Il n'est rien de négligé comme l'étude réelle de la religion.

—Dans les rangs où l'instruction abonde, vous rencontrez d'abord les restes usés de ce philosophisme cadavéreux, qui ne croient ni au bien ni au mal; qui s'imaginent répondre à tout quand ils répètent avec un sourire satanique quelque'un des vieux sarcasmes du dix-huitième siècle, et qui ont eu le courage de la calomnie auprès du peuple qui elle aime avec un cœur de mère, et dont elle a été tant aimée. A côté d'eux viennent les hommes qui font de la morale, et conviennent fort sérieusement que nos doctrines sont excellentes pour les masses, mais se placent modestement en dehors de ce qu'ils nomment le peuple; puis arrivent ceux que nous sommes loin de confondre avec des gens dont le retour serait une espèce de miracle, qui, étrangers par leur âge aux excès de tout genre, aux sentimens haineux, aux préventions, aux malheurs inouis dont l'Eglise a été victime, rendent hautement justice au christianisme, portent, sans baisser les yeux quelque chose de son vêtement, parlent admirablement de sa nécessité dans l'intérêt des mœurs publiques et du bonheur privé, mais dont les convictions pleines de timidité ne portent sur aucune base solide, manquent de ce caractère qui seul est quelque chose, et se perdent dans un je ne sais quoi de

nébuleux et d'indéterminé qui les réduit presque à rien. Voilà, si nous ne nous trompons, notre état actuel sous le rapport religieux."

Afin de bien juger la Religion, il faut la connaître à fond.

"Pour voir, en effet, la religion telle qu'elle est, apprécier ses caractères frappans de vérité et distinguer le magnifique sceau dont la main de Dieu l'a ornée, on doit d'abord remonter à son origine, saisir la chaîne de ses traditions primitives répandues en tout lieu, consignées dans les annales de peuples inconnus les uns aux autres, et déposées dans leur culte sous une image plus ou moins déformée. Ce premier examen porte à conclure qu'il y a eu une source commune à laquelle l'humanité a puisé, et qui, semblable à un fleuve divisé par des accidens de terrain, a formé des cours d'eau dont il importe de ne pas perdre la trace de vue; de là, on aperçoit dans le lointain la tente bénie de Jacob, et l'on entend les premiers sons de la harpe des prophètes qui résonne sur les hauteurs de Sion. Arrêtez-vous au pied du Carmel, à l'ombre sainte du Liban, prétez l'oreille à la voix qui descend du Sinaï, parcourez les bords du Jourdain : l'esprit de Dieu est partout dans cette terre d'Orient d'où les promesses antiques et la parole de l'Évangile nous sont venues; et, pour lier entre elles les diverses époques, entrez, la Bible à la main, dans Nazareth et l'étable de Bethléem : redemandez à chaque bourg de la Judée ses adorables souvenirs : montez, en lisant les lamentations de Jérémie ou les chants inspirés d'Isaïe, au sommet du Calvaire : allez prier un moment à Gethsémani ou sur la pierre du Sépulchre. Levez-vous ensuite, en répétant les paroles de Daniel, pour visiter les ruines éternelles du Temple et de la Ville sainte. Si l'investigation de ces faits qui expliquent tant de mystères et nous conduisent pas à pas jusqu'à la première heure du monde, ne change rien en vous, elle attestera du moins quelque chose, et prouvera qu'il existe là-haut un mystère de plus, impénétrable pour l'homme.

"Quand vous réfléchirez aux moyens employés pour l'établissement et la propagation du christianisme, aux obstacles qu'il a dû rencontrer dans le pouvoir, les habitudes et les passions des hommes; à la position, au savoir de ses apôtres; au sang qu'il a perdu sur les bûchers ou dans l'amphithéâtre; à la fureur des proconsuls chargés de le détruire jusque dans son dernier germe, il vous restera à conclure qu'un corps de doctrine contre lequel tout se lève et rugit à la fois, et qui loin de périr, grandit sous le fer et le feu de la persécution, n'est point l'ouvrage des hommes; et quand, après trois siècles de combats, vous verrez la Religion sortant des Catacombes pour respirer au grand jour, réalisant point par point les étonnantes promesses de Jésus-Christ, se posant à la face du soleil avec sa croix devant laquelle les peuples tombent à genoux, ramenant sur la terre les mœurs, la civilisation, le culte et les inspirations du ciel, donnant enfin au monde, assis à l'ombre de la mort, une vie nouvelle, nous vous laisserons le soin de juger en conscience si elle vient de Dieu, ou si l'erreur est capable de faire tant de bien, et digne, dans les voies providentielles, d'une aussi belle destinée!"

Après avoir établi que la vérité, en matière de religion, n'appartient évidemment ni aux cultes placés en dehors du christianisme, aux sociétés chrétiennes ou à la parole sainte, soumise au contrôle de tous, change de couleur et de sens en passant par les mains de la multitude qui la commente, le prélat ajoute :

"S'il existe sur la terre, divisée par des croyances sans nombre, une religion admirable par sa morale et ses préceptes, inépuisable dans son esprit de dévouement, de charité et d'amour, dont la révélation brille comme une étoile sous un ciel à demi-couvert, et répand sur Dieu, sur l'homme, sur les rapports qui les unissent, une clarté qu'on ne voit pas ailleurs, n'en doutez pas, ces signes ont quelque chose de grave. Mais si, en approchant nous découvrons en elle un caractère propre qui rend ses traditions aussi antiques que le monde; si nous voyons ses destinées accomplies point par point et contre toutes les prévisions humaines; si, à l'époque prédite, elle sort tout à coup de l'état de symbole, de l'ombre mystérieuse où elle reposait, et, prenant un vêtement de lumière au pied de la croix élevée dans Jérusalem, marche devant douze pauvres pêcheurs chargés de l'annoncer; si l'homme ne paraît en rien dans ce qu'elle a fait ou souffert pour le bien de l'humanité; si son pouvoir, plus fort que les portes de l'enfer, survit aux systèmes et aux empires qui s'en vont devant elle, hâtez-vous de recueillir, en toute humilité et joie, sa parole; car c'est celle de Dieu; et enfin, si cette Eglise a une foi qui ne peut varier, une autorité établie d'en haut pour fixer les croyances, un centre d'unité hors duquel on est réduit à vivre sans convictions, sans espérances positives par conséquent dans le vide, l'incertitude, l'agitation de l'âme, dans une espèce de mort intellectuelle, accourez à sa voix : rencontrez l'arche qui flotte sur les abîmes du monde, découverte à la religion, commise à la garde des anges. Oui, cette Eglise existe : c'est celle qui a béni votre berceau, et veille avec tant d'amour sur les années de votre enfance; c'est celle qui vous a soutenu de ses mains au milieu des périls de la jeunesse, et qui vous offre chaque jour dans son adorable sanctuaire des consolations qu'on ne trouve nulle autre part. Mais il ne suffit pas de croire; de porter en soi le sentiment d'une adhésion pleine et entière à l'enseignement de l'Eglise : la foi sans les œuvres est une foi morte, et l'on ne saurait trop réfléchir sur l'ingratitude dont on se rend coupable et sur les dangers que l'on court, lorsque, malgré l'action de la grâce qui met la vérité sous les yeux, on persévère dans une voie d'indifférence; c'est pour cela que nous vous adjurons au nom du Seigneur de venir reprendre votre place à la table sainte, et de réjouir par un retour complet les anges et l'Eglise."

ECOSSE.

—Puisque nous en sommes sur les querelles religieuses, il n'est pas hors de propos de raconter celle qui dure depuis de longues années entre le pouvoir exécutif du Royaume-Uni et l'Église d'Écosse. Pendant cette session les deux chambres se sont occupées de ce grave différend, sans avoir pris e cora aucune déci-ion. Voici sommairement de quoi il s'agit. Le clergé écossais, personne ne l'ignore, est presbytérien, c'est-à-dire, comme l'étymologie de ce mot l'indique, qu'il ne reconnaît pas l'autorité des évêques. Il se gouverne lui-même assez pareillement à un état démocratique, par ses membres réunis en Assemblée. Dans certaines paroisses les desservants sont élus par les habitants les plus notables, dans d'autres, ils le sont, d'après les coutumes féodales, par le possesseur du fief d'où relève le bénéfice [living]. Ce droit seigneurial de disposer d'un living s'appelle en anglais *advowson*. L'assemblée le conteste et le considère comme une intrusion. Lorsque l'ecclésiastique élu par un patron est jugé indigne par l'Assemblée, elle le dépose et en nomme un autre. Ce dernier est ordinairement soutenu par le peuple. De sorte qu'il arrive souvent que l'élu du patron jouit de tous les avantages temporels attachés à son bénéfice, tandis que l'autre en est exclus, bien qu'il remplisse tous les devoirs spirituels de la paroisse. C'est un grand scandale. Dans ces dernières années l'Assemblée a déposé un assez grand nombre d'ecclésiastiques nommés par *advowson*. Le pouvoir exécutif est intervenu. L'assemblée a soutenu qu'il n'avait rien à voir dans les querelles religieuses, que c'était aux tribunaux ecclésiastiques à connaître des affaires spirituelles. Le pouvoir exécutif, de son côté, a répondu que l'assemblée ayant par sa conduite enfreint les lois de l'état, ses actes sont judiciaires des tribunaux civils. La grande difficulté dans ce chaos de droits, de coutumes, de lois, est de préciser exactement la ligne qui sépare le temporel du spirituel. On a donné le nom de *Veto act* au refus de reconnaître les ecclésiastiques choisis par des patrons. La Chambre des Pairs l'a condamné, mais l'assemblée n'a tenu aucun compte de cette décision du tribunal suprême. Comme on le voit, il y a un très grave conflit entre le pouvoir civil et le pouvoir religieux. Il y a en Écosse deux clergés en lutte ouverte. La fermentation est arrivée à ce point qu'une partie du *Kirk* a prononcé le mot schisme. Le gouvernement est fort embarrassé. Il y a environ deux mois à l'occasion d'une motion de M. Fox Maule, touchant les moyens à employer pour mettre un terme à cet état de choses, laquelle motion a été rejetée par 211 voix contre 76, Sir Robert Peel s'est explicitement prononcé contre les prétentions de l'Assemblée, et a déclaré que, puisqu'elle était protégée par l'État, elle devait se soumettre aux lois qui le régissent. Sir Robert a démontré ensuite que le patronage a toujours co-existé avec l'établissement presbytérien. Il n'a pris, d'ailleurs aucun engagement. Le gouvernement se réserve, a-t-il dit, de s'occuper de la solution de cette question, lorsqu'il jugera le moment opportun. Les discussions qui depuis ont eu lieu sur le même sujet, à la Chambre haute, ne laissent nullement pressentir comment se terminera ce différend.

Les dissidences religieuses sont le fléau des États. Elles nuisent au développement de la civilisation, en divisant, en isolant les intelligences, compromettent l'existence des nations, les débilitent en armant les citoyens les uns contre les autres. Une coïncidence remarquable c'est que l'Angleterre la Prusse, la Russie et la Turquie ont à combattre en même temps l'hérésie catholique. C'est la plaie de ces quatre puissances. Combien elles seraient plus fortes, si comme en France, l'unité politique puisait sa force dans l'unité religieuse.

PORTUGAL.

Les églises de Lisbonne, de Braga, de Léiria, viennent d'être pourvus de pasteurs de la main même du Souverain-Pontife; on peut donc regarder comme terminées les plus graves contestations entre le Saint-Siège et le gouvernement portugais. Ceux qui connaissent l'esprit de foi et la piété dont la cour de Lisbonne est animée, ne s'étonnent pas de l'heureuse conclusion de cette affaire.

NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

—La nouvelle de la mort de l'homme de bien que Dieu vient de rappeler à lui, notre ci-devant Gouverneur, s'est répandue samedi dernier dans l'après-midi, mais ce n'est qu'hier vers 3 heures, que la Gazette officielle de Kingston, portant les insignes du deuil, nous a annoncé qu'il n'existait plus de doute sur ce funeste événement. Les longues et pénibles souffrances que Son Excellence endurait depuis longtemps, avaient déjà détruit presque tout espoir de préserver des jours aussi précieux. Quoique tous les cœurs fussent préparés à recevoir cette funeste nouvelle, elle n'en a pas moins causé ici une bien vive et bien douloureuse sensation; la douleur était peinte sur toutes les figures des bons Canadiens, en apprenant que tout était fini, que la divine Providence avait disposé des jours de l'homme qui leur était devenu si cher. Les regrets qu'il emporte avec lui sont bien amers, et ils seront longtemps et vivement sentis.

De tous les journaux en langue anglaise, publiés en cette ville ce matin, c'est à dire le *Herald*, la *Gazette*, le *Courrier* le *Times* et le *Messenger*, ces deux derniers seulement ont pris le deuil, marqués du respect qui est dû à la personne qui fut ici le représentant de Sa Majesté. Cette conduite inconvenante de pousser la désapprobation et la haine jusqu'au delà d'une tombe est bien digne du fanatisme politique des hommes qui se disent pourtant les loyaux par excellence.

Dans une occasion toute récente, lors de l'enterrement du ci-devant propriétaire du *Herald*, dont nous ne voulons pas cependant remuer les cendres, on a vu la plupart des vaisseaux en ce port, amener leurs pavillons à mi-mât en signe de deuil. Cette manœuvre s'est faite, dit-on, à la réquisition d'un employé de la maison de la Trinité de cette ville! Hier ces mêmes vaisseaux étaient pavoisés de tous leurs pavillons, et nous ne sachons pas qu'aucun d'eux les ait amenés à mi-mât lorsque la nouvelle officielle de la mort de Son Excellence nous est arrivée.

Comme nous venons de le dire, nous ne voudrions pas scruter jusque dans la tombe, ni encore bien moins établir un parallèle entre le Très Honorable feu sir Charles Bagot et le propriétaire du *Herald*, mais la distinction odieuse qu'en ont faite ici les gens de certain parti, doit être signalée au monde entier. Cette dernière insulte faite à la mémoire d'un homme qui appartenait à une famille aussi illustre et dont le blason remonte au delà de Guillaume le Conquérant, démontre jusqu'à l'évidence la bassesse des vues des quelques individus qui furent si longtemps au timon des destinées du pays et qui le mirent si près de sa perte. Ce dernier trait achèvera sans doute de le faire connaître.

Minère.

Les Exilés Politiques.—On nous a montré une lettre de John Morrisette, un des Canadiens déportés en Australie, par suite des événements politiques, en 1839. Cette lettre est d'une date un peu ancienne, puisqu'elle est datée de Mona-Vale, le 4 avril 1842. Comme c'était la première fois que Morrisette écrivait à ses parents, il donne l'histoire, déjà connue, du long et triste passage de 138 jours à bord du *Buffalo*, où lui et ses compagnons d'exil étaient confinés dans l'entrepont. Il ne conçoit pas comment ils ont pu y survivre.

Leur joie fut grande en touchant enfin terre à Hobart-Town le 15 février 1840; mais leur mortification fut plus grande encore lorsqu'à près une visite du gouverneur on les envoya tous charrier de la terre et de la pierre sur les chemins publics, attelés comme des chevaux et menés par des hommes "plus cruels que la tombe."

Après deux années passés dans cet horrible état de "probation" comme on l'appelle, ils furent séparés en sept petits partis qu'on envoya joindre d'anciens déportés à sept stations différentes dans l'île. "Vous ne sauriez concevoir, dit Morrisette, quels sentiments nous éprouvâmes en arrivant à ces stations, et nous voyant mêlés avec l'écume du monde, des hommes flétris des crimes les plus noirs, un vrai tableau vivant de l'enfer— Mieux eût valu cent fois être exécutés avec ceux qui le furent à Kingston..!!

"Le 15 février 1842, poursuit-il, nous reçûmes nos billets de congé pour six districts de l'intérieur de l'île, dont le plus voisin de Hobart-Town en est à 30 milles. Je suis dans le district d'Outlands, à 65 milles de Hobart-Town, avec 30 de mes compagnons américains, cultivant une ferme de 500 acres de terre que nous avons louée d'un M. William Kermode qui a eu toutes les bontés pour nous. Il ne nous est pas permis de nous en éloigner. Ces billets nous donnent le privilège de travailler pour nous-mêmes, nous cubigent de nous rassembler pour être passés en revue tous les trois mois. Ceux qui sont dans les villages sont obligés de se rassembler tous les dimanches.

"De notre parti de 79 nous en avons perdu six: Asa Priest, d'Auburn, qui est mort pendant la traversée; Phylander Curtis, de New-York, et William Nottage, de l'Ohio, qui sont morts à Hobart-Town au mois d'avril 1840; James Williams, de New-York, mort en mai 1841; Andrew Luper, du Canada, mort à Hobart-Town en février 1842; et Alson Owen, mort près d'ici le 24 du mois dernier; il était de notre parti ici, et nombre d'entre nous ont assisté à ses funérailles... J'ai ici avec moi un de mes camarades français, Joseph Lafort (!) de Montréal: c'est tout ce que le *Buffalo* en a laissé. Le reste des prisonniers français ont été conduits à Sidney.

"Tous les autres prisonniers, autant que je puis apprendre, sont bien. Deux se sont échappés de l'île, Chandler et Wait, et je présume qu'ils sont maintenant aux États-Unis."

Morrisette lui-même était bien portant; il parle avec une touchante effusion du chagrin que son malheur a dû causer à sa famille, surtout à son père et à sa pauvre mère, et il se montre très-reconnaissant d'une démarche qu'ils avaient faite en sa faveur auprès de l'exécutif. Du reste il règne dans sa lettre le même ton religieux que dans toutes celles des exilés canadiens qui ont été publiées.

Morrisette est un des déportés du Haut-Canada; c'est sans doute pour avoir été pris avec les Américains qu'il a été laissé avec eux à Hobart-Town et séparé des déportés canadiens qui paraissent avoir été traités d'une manière moins dure à Sidney.

Canadien.

Société de l'Industrie Canadienne.—Les membres de cette société, qui ont entrepris la noble tâche de lutter contre le luxe qui a pris un développement effrayant dans cette ville ont eu leur seconde assemblée hier soir. C'est avec plaisir que nous voyons cette société faire des progrès. Espérons que bientôt le nombre des membres sera un sujet d'étonnement pour ceux qui ne connaissent pas encore tout le patriotisme de la population qu'on appelle

Artisan.

ANGLETERRE.

John Arthur Roebuck, écuyer, M. P., a été créé conseil de la reine, en Angleterre, ainsi que nous l'annoncent les dernières nouvelles d'Europe. Les Canadiens apprendront, nous en sommes sûrs, cette nomination avec plaisir. M. Roebuck n'a jamais cessé un instant d'être leur ami, autant que, en sa qualité d'agent de leurs représentants avant l'union des deux provinces, il fut leur défenseur habile et zélé. Ce choix judicieux, autorisé par les vertus

publiques et les talents de premier ordre de celui qui en est l'objet, est une preuve additionnelle de la politique libérale et éclairée du ministère impérial actuel. Les hautes intelligences qui président dans ce moment aux destinées de la Grande-Bretagne ont compris qu'il était temps de faire oublier à une grande nation le règne trop long du gouvernement whig, qui semblait avoir pris à tâche de la tromper et de la jouer honteusement, par un simulacré de fausse libéralité, et sous le masque hypocrite de laquelle il couvrait l'égoïsme et la cupidité de ses individualités. Si leur mesquine et aveugle politique avait pu seulement prendre quelque conseil des sages et patriotiques avis de M. Roebuck, alors que du haut de leur pouvoir les whigs soulaient aux pieds principes, justice, honneur, que de maux n'eussent-ils pas épargnés au Canada ! Les flots de sang et de larmes qu'ils y ont fait couler ne transmettraient pas leurs noms à la postérité couverts d'opprobre et d'ignominie politiques ; ils ne seraient pas les objets des malédictions de tout un peuple, de ce même peuple qui, pour un commencement de justice, entourait sir Charles Bagot, le choix d'un gouvernement tory, d'un amour ardent ; qui s'est agenouillé au pied des autels de ses pères pour solliciter la préservation de ses jours, et qui en conservera à jamais le souvenir le plus cher. L'élevation de M. Roebuck a une haute portée dans les circonstances actuelles, et lorsque hier encore il élevait, lui homme indépendant, au sein du parlement britannique, sa voix éloquente en faveur des débris de victimes whigs. La nomination de M. Roebuck a été faite dans le même esprit que celui qui a dicté celle de son ami M. Lafontaine et des autres nominations libérales qui ont eu lieu ici depuis quelque temps.

Dans la séance de la chambre des lords, du 7 mars, lord Teynham a proposé certaines résolutions relatives à l'acte d'amendement de la nouvelle loi des pauvres. Le noble lord s'est élevé avec force contre le divorce virtuel, résultant de l'admission des maris dans une maison de charité, pendant que la femme est reçue dans une autre ; et il ne comprend pas de quel droit une pensée qui se dit charitable impose à des malheureux un châtement moral. Aujourd'hui, d'après leur organisation, les maisons de charité sont une pierre d'achoppement pour l'union des familles, dont elles réalisent de fait la séparation. Le duc de Wellington a engagé la chambre à ne pas se laisser séduire par l'éloquence passionnée et les séductions de la parole du noble lord Teynham. Les résolutions ont été rejetées.

— La voiture aérienne à vapeur, dont s'occupaient non seulement les journaux les plus graves de Londres, mais même le parlement britannique, a inspiré la boutade suivante à la vicomtesse P. de Malleville, qui écrit dans le *Courrier de l'Europe*. —

« Les arabes de Mahomet disaient que la meilleure place en ce monde était la selle d'un bon cheval ; les marins disent que c'est l'arrière d'une fine corvette, les mécaniciens prétendent qu'on ne saurait être mieux ni aller plus vite qu'à la remorque d'une locomotive ; enfin voici de prétendus novateurs qui prennent l'empire pour champ de course, et annoncent à grand bruit de fanfares que le problème de la navigation aérienne étant par eux résolu, désormais un honnête homme ne pourra plus voyager que dans les nuages. Depuis quatre mois, il court dans toute l'Angleterre une rumeur des moins sourdes, à propos d'un appareil aérien qui doit s'élever sans l'aide du gaz hydrogène ni du ballon, et réaliser, pour son inventeur, la fable d'Icare moins sa chute. On vous raconte avec une charmante complaisance, les procédés ingénieux des contracteurs ; on vous décrit le navire aérien armé d'ailes immenses et d'un gouvernail puissant mis ensemble par une machine à vapeur du poids de 20,000 kilogr ; on vous dit avec un sang-froid adorable que le susdit navire portera quarante à cinquante voyageurs avec leurs bagages, leurs provisions de bouche et leur pharmacie individuelle ; enfin, que la traversée de Londres à Calcutta ou à Bombay se fera en trois jours... On ne s'arrête point en si beau chemin ; mais en révolutionne la nature des communications internationales, le service des dépêches, des avis, des aides-de-camp et de tous autres messagers ; on modifie les lois de douanes impuissantes contre cette contrebande en plein vent ; enfin on change toutes les conditions tactiques et stratégiques de la guerre. Désormais, pour vider une querelle entre peuples ennemis, on ne recourra plus aux vaisseaux à trois ponts, à la grosse cavalerie, ni à l'artillerie légère, mais on armera des flottes aériennes qui au lieu de vous couler prosaïquement à fond, vous précipiteront dans l'éternité d'une hauteur de six ou huit mille mètres au-dessus de la région des nuages. La loi sur le duel sera parfaitement éludée. Sous le spécieux prétexte d'une promenade entre ciel et terre, on ira vider ses querelles et s'attaquer comme héron et vautour.

« O puissance irrésistible du puff ! magie sublime du merveilleux, séduction des mots placés au superlatif ! combien vous avez encore de notre temps, et en ce pays si réfléchissant, des adorateurs et des dupes !

« Mais n'est-ce pas quelque chose d'effrayant, que d'entendre le grand *Morning Chronicle* lui-même, discuter gravement les conditions de structure de la nouvelle machine aérienne, et nombrer avec une bonhomie bien précieuse par le temps qui court, les avantages incalculables de cette nouvelle conquête de l'homme ! Il est vrai que le *Times*, le grave *Times* lui-même, est coupable de s'être fait jadis l'écho d'une hablerie non moins mirabolante. Vous rappelez-vous, ô lecteurs, qu'un matin de nous ne savons plus quel mois, le puissant organe des nouveautés quotidiennes, annonça avec un sérieux parfait que les chutes du Niagara n'existaient plus, et que là où bruissait naguère la plus puissante cascade du globe, coulait maintenant un fleuve doux et paisible ? Après l'énoncé pur et simple du fait, le *Times* avait soin de le fortifier par des considérations géologiques et philosophiques prouvant à la façon du docteur

Pangloss, qu'il n'y a pas d'effet sans cause, que le sol inférieur et calcaire des roches avait été souterrainement miné par les infiltrations, et qu'enfin, de toute éternité, les barres de Niagara avaient dû être emportées par les eaux. Trois semaines après, le même *Times* démontrait avec des arguments *à fortiori* qu'il était impossible que les chutes du Niagara ne se perpétuaissent pas telles qu'elles jusqu'à la consommation des siècles... »

INDÉS.

— Une dépêche d'Alexandrie, 26 mars, donne les nouvelles suivantes :

« Une division de 2,700 hommes, soutenue par trois bateaux à vapeur, voulant occuper le cours de l'Indus sous les ordres de sir Napier, a été attaquée le 17 février, près de Hyder-Abad, par 22,000 Indiens commandés par les émirs du Scinde.

« Après une lutte acharnée, l'ennemi a été mis en déroute, abandonnant 15 pièces de canon et 4,000 hommes tués ou blessés. Hyder-Abad est occupé ; les émirs ont été faits prisonniers. La division anglaise a perdu 205 hommes tués ou blessés.

FRANCE.

— Un incident piquant, mais d'ailleurs de très mauvais goût, a jeté vers minuit le trouble dans le bal du théâtre royal de la Monnaie. Quelques méchants farceurs s'étaient plu à parsemer la salle de poivre de Cayenne ou d'ellébore, ce qui en un instant provoqua une toux générale et des étourdissements à n'en plus finir, depuis l'orchestre jusqu'au paradis. Chacun de se munir de son mouchoir pour se garantir la bouche et le nez. La salle entière a pris ainsi pendant quelque temps l'aspect d'un innombrable club d'enrhumés. Force fut à l'administration de mettre à requisition les garçons de théâtre pour arroser la salle dans tous les sens. Le poivre est monté au nez d'un grand nombre de personnes, qui, si elles avaient découvert les coupables, leur auraient certes, fait un mauvais parti.

RUSSIE ET TURQUIE.

Londres 15 avril. — La Russie ne cesse de susciter des embarras à la Porte. Elle la tourmente, elle la harcasse, tantôt sous un prétexte, tantôt sous un autre. Pour le moment elle lui cherche querelle à propos de la Serbie.

On lit à ce sujet dans la *Gazette d'Augsbourg* :

« Voici des détails plus précis sur le contenu de l'*ultimatum* russe concernant l'affaire de la Serbie : 1^o. la Russie demande que les auteurs et fauteurs de la révolution soient mis en jugement ; 2^o. elle demande la destitution immédiate du prince Alexandre Kara-Georgewitsch ; 3^o. une élection nouvelle d'un souverain d'après les lois nationales en vigueur. Mais le Sultan pourra annuler le firman de son père, le sultan Mahmoud, qui a rendu le trône de la Serbie héréditaire dans la famille Obrénowitsch, et si les griefs articulés contre le prince Michel sont fondés, le Sultan sera le maître d'exclure le prince Michel du nombre des candidats.

« M. de Boutenief, aurait reçu, en même temps que cet *ultimatum*, des instructions aux termes desquelles il devrait fixer un délai de vingt-quatre heures à la Porte-Ottomane pour prendre une résolution, et dans le cas d'un refus, rompre toutes relations diplomatiques avec le Divan et se rendre provisoirement à Boujoukderé, où un vaisseau de guerre russe est stationné.

« Le mécontentement et la discorde règnent toujours dans la Serbie, et l'esprit de persécution prend une nouvelle vigueur. On a dressé des listes de proscription. »

L'Autriche, assure-t-on, s'est laissé influencer par la Russie, et les ambassadeurs de ces deux puissances à Constantinople agissent de concert auprès du Divan. — Cette unité de vues des deux Cabinets sur une question dans laquelle ils ont des intérêts contraires, a produit quelque sensation dans les salons politiques de Paris et de Londres. On ne peut comprendre que M. de Metternich aide la Russie à affermir son protectorat sur les provinces du Danube. Cette conduite a déjà donné naissance à diverses rumeurs. On dit, par exemple, que la France voit avec jalousie ces tendances du cabinet de Vienne. — Un correspondant du *Times* va même jusqu'à écrire de Paris à ce journal que les deux camps qui sont sur le point d'être formés, l'un aux environs de Lyon, et l'autre entre Toulon et Marseille, ont pour but d'intimider (*overawe*) le gouvernement autrichien. Il ajoute d'un air mystérieux qu'on se propose d'établir un camp à St. Omer, dans une autre intention que celle d'exercer les soldats. Nous n'ajoutons pas la moindre foi à ces bruits. Si Lord Palmerston, ce Don Quichotte politique, était à la tête des relations extérieures de son pays ; si M. Thiers d'humeur guerroyante était encore à même de gaspiller nos finances, nous ne verrions pas sans quelque appréhension l'intimité des deux grandes puissances du nord ; mais, heureusement, en France et en Angleterre nous avons des ministres conservateurs, et de plus, des deux côtés du détroit, l'opinion publique est à la paix. — D'ailleurs le cabinet de Vienne, si cauteleux, si timoré, n'exposera jamais, à moins qu'on ne l'y force, ses possessions italiennes au choc d'une guerre continentale. La guerre n'est ni dans ses intérêts ni dans ses habitudes traditionnelles. La Russie peut donc intriguer tout à son aise, l'Europe lui opposera la force d'inertie. La France et l'Angleterre ont besoin de repos : la première pour mener à bien ses travaux publics et donner un entier développement à sa prospérité ; la seconde pour adoucir les souffrances de ses classes laborieuses. Dans leur situation respective se trouvent les plus fortes garanties du maintien de la paix. La Russie ne saurait dominer l'empire des situations.

INDOUSTAN.

Sacrifices Humains dans le Royaume de Lahore. — On doit à M. le docteur Béné, qui fut en dernier lieu médecin du roi de Lahore, et dont on a annoncé récemment le retour à Paris, les curieux détails qu'on

va lire sur une coutume affreuse qu'on croyait entièrement détruite dans l'Inde.

Le docteur Bénét a été témoin oculaire d'une foule de sacrifices de ce genre; le plus remarquable et le plus horrible de tous est, sans contredit, celui qui eut lieu à la mort de Maha-Rajah Runjet-Singh (le roi de Lahore).

Ce fut dans la nuit du 27 au 28 juin que le roi de Lahore rendit le dernier soupir; depuis le 24, il était dans cet état d'agonie qui est la dernière lutte de la vie contre la mort, et dès ce moment le sérail était en émoi; plusieurs de ses femmes se hâtèrent de réclamer l'honneur de monter sur le bûcher; mais cette faveur ne fut accordée qu'à quatre reines légitimes et de race princière. Quelques fidèles gardiens du sérail voulurent aussi payer de leur vie le tribut d'hommages qu'ils devaient au roi, et sept eunuques furent admis à cet honneur.

A peu de distance du palais, sur le lieu de la parade, le 28, dès huit heures du matin, se trouva dressé un magnifique bûcher de bois de santal; le cadavre royal y fut porté processionnellement, les quatre reines venaient après; puis enfin, les sept eunuques suivirent jusqu'au pied du bûcher. Les quatre reines furent placées deux à deux, face à face, le roi fut mis sur leurs genoux; puis autour des reines vinrent se ranger les eunuques. On compléta le bûcher en entourant les victimes de quelques bûches de santal, de manière qu'il ne fut plus possible d'apercevoir que leurs têtes.

Des linges imbibés d'huile, de beurre et de parfums résineux, avaient été mis en grande quantité dans l'intérieur du bûcher et aussi à l'entour des victimes; puis le fils aîné du roi, le prince Korreg-Sing, qui succédait à son père, s'approcha et mit le feu à quelques torches placées sous la voûte du bûcher. Les princes et tous les courtisans étaient réunis tous auprès; des troupes nombreuses étaient tout autour; puis enfin une foule immense, accourue de toutes parts, jouissait de cet horrible spectacle, et applaudissait au courage de ces victimes volontaires. Pas une reine, pas un eunuque, ne fit entendre un cri. Il est à remarquer, toutefois, que le feu se communiqua avec une extrême rapidité aux substances huileuses et résineuses, et qu'il s'éleva aussitôt une immense flamme mêlée de fumée qui asphyxia promptement ces victimes du plus barbare préjugé.

Dès le lendemain, on s'occupa à recueillir seulement les phalanges des pieds et des mains d'abord du roi, puis des reines et des eunuques, et après les avoir placées dans des sachets de soie brochée d'or, dans lesquels on avait mis des parfums et des fleurs, on fut processionnellement et avec pompe porter dans le fleuve sacré, dans le Gange, ces reliques royales et celles des victimes qui s'étaient brûlées avec leur maître.

D'autres cérémonies eurent lieu pour l'inhumation des autres parties du corps, restes de cet effroyable sacrifice. Le docteur Bénét promet la description de ces funérailles.

ÉTATS-UNIS.

Les jurés par état.—Il existe, à New-York, une profession dont il appartenait au génie spéculateur des Américains de doter la carrière commerciale. C'est celle de jurés en permanence. Ce métier, dont l'invention est due aux *hard times*, a été monopolisé jusqu'ici par un petit nombre d'individus. Il consiste à se tenir toujours à portée des différentes cours et tribunaux dans lesquels les affaires sont jugées par des jurés. D'ordinaire, les citoyens-juges sont fort peu exacts aux appels de la justice, et presque toujours il ne s'en présente pas un nombre suffisant pour occuper les douze sièges. Force est alors de recruter au hasard des jurés supplémentaires, et les officiers de police ont le droit d'empoigner au collet le premier individu qui passe, pour en faire un interprète de la justice. Or, les industriels dont nous parlons sont toujours là, prêts à prendre la place et la rétribution des jurés absents. C'est une spéculation parfois fort lucrative. Lorsque les affaires s'expédient assez lestement, il peuvent siéger le même jour dans trois ou quatre cours différentes et réaliser ainsi trois ou quatre dollars par jour. Aussi il faut voir comme ces gens là *poussent au verdict!* On est sûr de les voir se rallier toujours à la majorité pour en finir plus vite, car le temps est pour eux une chose bien autrement sacrée et précieuse que la justice.

Extraits du Courrier des Etats-Unis.

—Par la barque *Louisa*, nous avons reçu des nouvelles de Vera-Cruz, du 29 avril. Le steamer mexicain *Regenerador* y avait apporté la nouvelle de la prise de Campeche. Mais cette nouvelle avait été accueillie avec beaucoup d'incrédulité. D'après certaines rumeurs, la Junte se proposant d'investir Santa-Anna d'une pleine et entière dictature. L'épouvantable boucherie, faite de sang froid, de 160 prisonniers texiens, paraît confirmée; 62 autres prisonniers texiens étaient forcés de travailler dans les rues de Mexico.

LE TEXAS ET LES ETATS-UNIS.—Il paraît que le Texas n'a pu encore, chose assez étonnante, avoir un traité de commerce des Etats-Unis dont il est l'annexe et le marché. Aussi le collecteur de la douane de Galveston vient-il de signifier au consul américain qu'il était contraint par la loi de prélever désormais sur les marchandises, provenant des Etats-Unis, un droit de cinq pour cent plus élevé que sur les marchandises des autres pays avec lesquels le Texas a des traités de commerce.

Encore un steamer perdu.—Une lettre de la Havane, du 3 mai, annonce que le steamer *Trent*, arrivé de Vera-Cruz, a déclaré qu'au moment où il quittait ce port, la frégate anglaise *Spartan*, qui rentrait, apportait la nouvelle de la perte d'un grand steamer qui se serait jeté à la côte près de St.-Thomas. On supposait que ce steamer appartenait à la ligne anglaise des Antilles. Si cette supposition se confirme, cette ligne est destinée à se détruire fatalement

d'elle-même. La même correspondance annonce l'arrivée à la Havane de la frégate française la *Circé*, venant de la Port-au-Prince.

Paris en miniature.—L'*American Museum* possède, en ce moment, un chef-d'œuvre d'industrie et de patience qui mérite d'être visité par tous les étrangers et surtout par tous les Français de New-York. Ce chef-d'œuvre est une représentation complète et fidèle de Paris, réquité à de petites proportions. Les édifices ont quelques pouces de hauteur; mais tout se voit, tout se reconnaît, la Seine, les boulevards, les édifices publics, les maisons particulières. Ce travail a coûté plusieurs années d'étude. A l'étranger il donne une idée de ce qu'est Paris, cette grande fourmillière où grouillent cent mille maisons et douze cent mille habitants; au Parisien, il rappelle des souvenirs qui sont matérialisés à la fois pour l'âme et pour les yeux.

VARIETES.

Les jambons de mayence.—Les Allemands, quand ils s'en mêlent, savent pousser le puff commercial aussi loin que les Anglais, les maîtres en ce genre. La *Gazette de Cassel* annonçait ainsi dernièrement les jambons de Westphalie de M. Arnold Hult.

« Ces jambons se maintiennent frais et d'un goût parfait pendant cent ans, et même plus longtemps; ils conservent un parfum délicieux et ont un goût d'ananas. Plus ils voyagent sur mer, plus ils deviennent tendres. Cette nonriture fortifie les hommes, retarde la vieillesse des femmes et contribue à leur bonne humeur. On n'entend jamais gronder ou crier une femme qui a l'habitude de ce régal. Quelle garantie pour la paix des ménages et la tranquillité des maris! Prix; *un demi florin la livre.* »

—Depuis dix ans, M. Pudon ne rêve que choléra-morbus, on a beau lui dire que cet horrible fléau n'existe plus en France, il répond que c'est pour ne pas effrayer le public que l'on fait courir ces bruits, et il est persuadé que l'on enterré tous les jours en cachette une foule de victimes de cette affreuse maladie; aussi il porte du camphre dans tous ses vêtements, une immense cache-nez envahit jusqu'à ses yeux; tous les recoins de sa maison sont remplis de chlore; enfin il n'arrête jamais un domestique sans lui ordonner de prendre toute espèce de précaution contre le choléra; il lui recommande surtout, dans le cas où l'*influenza* l'atteindrait, de le frictionner avec force.

Aujourd'hui, M. Pudon vient devant la justice de paix demander le renvoi de son domestique, Julien, sans même vouloir lui payer ses gages.

Voici l'événement qui motive selon lui cet acte de sévérité. C'était un lundi, il venait de se mettre au lit, il était blanc sur toutes les coutures, il avait une chemise blanche, un bonnet blanc, des draps blancs, une figure blanché. Il avait bu du vin blanc, à son souper. Il était gris.

Dans la nuit il s'éveille, un mal subit lui torde les entrailles; sa tête s'embarasse, ses yeux tournent, ses jambes font des soubres-sauts. Il crie à la garde! et sonne. Ses domestiques accourent; l'effroi les gagne. Les voilà tremblants en présence de leur maître qui a une fièvre chaude.

Vite! du secours! crie le malade. Je me sens mourir, j'ai le choléra morbus. A ce nom redouté, tout le monde perd la tête, excepté Julien, qui prend celle du moribond.

—Que faut-il vous faire, monsieur? Et sans attendre sa réponse, il lui frotte les tempes, l'occiput, le sinciput, il lui pèle le menton et lui égratigne les oreilles. Le tout dans le dessein louable de rétablir la circulation du sang.

Ce brave domestique se rappelle que le seul remède au choléra, c'est la chaleur et les frictions. Ce qui est à peu près la vérité.

Done il frottait, à tel point que sa main droite s'usa; force fut d'aller chercher une brosse, il brossa doucement; il brossa fort, il brossa rude, il brossa tout; son maître était brossé quand parut le médecin. A peine si le pauvre malade donnait signe de vie.

A ses côtés était son brosser suant à grosse gouttes. —Qu'est-ce ceci, dit le médecin épouvanté, votre maître est-il déjà mort? comme il est noir. Apportez donc des flambeaux.—On éclaira cette scène lugubre, le moribond, noir des pieds à la tête, semblait un charbon calciné par la maladie. Le médecin questionna.

—Depuis combien d'heures souffre-t-il?

—Depuis une heure, monsieur.

—C'est incroyable! jamais cholérique n'est devenu noir en si peu de temps.

Hélas! dit le domestique, que voulez-vous y faire? ça l'a pris comme un coup de foudre; sous ma main, je le sentais fondre et brûler comme une chandelle. Y a-t-il encore quelques ressources, monsieur?

—Je l'espère. Qu'on prépare un bain.

On apporte le bain où fut déposé le malade, qui, au bout d'une demi-heure, de noir qu'il était, devint blanc comme un cygne; et il se porta à ravir.

Sa colique n'était qu'une colique; son noir n'était que du noir de fumée. Aveuglé par un excès de zèle, son domestique lui avait frotté le corps avec une brosse à cirage.

Le juge engage M. Pudon à pardonner à son domestique, à ne plus tant craindre le choléra, et les parties se retirent d'accord.

M. le président. Monsieur Ambré, c'est avec peine que le conseil s'est vu forcé de vous faire paraître à sa barre, votre exactitude si connue...—Ambré. Mon exactitude... Ah bien oui... j'en suis joliment revenu de ces bêtises là. (Hilarité.)

M. le président. Veuillez, s'il vous plaît, vous exprimer en termes plus convenables!—Ambré. Mais c'est un calcul... c'est mathématique!

M. le président.—Je vous demande pourquoi vous ne montez plus votre garde?...—Ambré. Allez toujours... Qu'est-ce qu'on va me faire?...—Le président. Mais le conseil en décidera.

Ambré. Mais c'est tout décidé... la première fois on vous acquitte... c'est dans l'ordre... M. le président. Mais vous ne devez pas abuser de cette indulgence.

Ambré. La seconde fois... vous me condamnez à une garde hors de tour... Je m'y attends. C'est mathématique.—Le président. Mais Monsieur, le conseil ne met aucune règle dans ses jugemens.

Ambré. J'admets... Mais vous me condamnez à une garde hors de tour... Ça se fait toujours! cette garde hors tour, je ne la monte pas.

M. le président. C'est un parti pris sans doute?

Ambré. Positivement... Je ne la monte pas, cette fois vous me condamnez à douze heures de prison. C'est bien, je m'y attends, c'est prévu! (On rit.) Maintenant comptons, je monte ma garde tous les trois mois, ces trois gardes me représentent neuf mois sans rien monter du tout... Seulement, un beau jour de pluie, un jour où l'on ne peut pas se promener, un jour de morte saison, je prends un pâté et ma casquette de loutre, je me constitue prisonnier, et je fais mes douze heures... Hé bien! vous me croirez si vous voulez, mais j'aime mieux ça que trois gardes. [Hilarité générale.]

M. le président. C'est une plaisanterie.—Ambré. Non c'est une découverte que j'ai faite.

Le Conseil condamne M. Ambré à vingt quatre heures de prison.

Ambré. Ah!... il paraît que j'ai mal compté!

—Salomon est un petit juif au museau de belette, qui lève de temps en temps les yeux au ciel et semble vouloir se donner une attitude de martyr.—Larcher est taillé sur le patron du dieu Mars. Il frise sa moustache et jette un regard assuré sur le tribunal et sur l'auditoire.

On appelle Eustache Bardin. C'est le plaignant. Eustache est un grand niais qui s'avance timidement au pied du tribunal et cherche sa phrase pendant cinq minutes avant de commencer. Enfin il parvient à surmonter son émotion et s'exprime en ces termes :

« Messieurs, j'avais une très bonne place dans une fabrique de chocolat où je tournais la roue toute la journée, lorsque la conscription me convoqua sous les drapeaux de ma patrie, et me fourra un très mauvais numéro...celui qui vient après le no 1... Ça me chatouillait peu d'aller manger le pain de munition. J'écrivis à un oncle que j'ai en Bourgogne. Il m'envoya de quoi acheter de la bannière nationale, en me prévenant qu'à partir de ce moment il désirait cesser tout rapport avec moi, et qu'il ne recevrait plus mes lettres. (On rit.) Sa bénédiction était en post-scriptum... »

Je ne fais ni une ni deux...je m'en vais tout de suite place de l'Hôtel-de-Ville où l'on m'avait assuré que je trouverais mon affaire...Là, à un septième au-dessus de l'entre-sol, je rencontre le plus petit des accusés...l'israélite...celui qui est étiqueté Salomon. Il me dit aussitôt : J'ai ce qu'il vous faut, jeune homme. Il ouvre une porte et me montre le plus grand, M. Larcher. Ma foi ! j'avoue qu'en le voyant, je fus flatté...de beaux cheveux noirs, une taille magnifique...je me dis voilà un particulier bien étoffé et qui fera plaisir au roi. Je débourse mon argent et je m'en retourne à ma mécanique...Mais bah ! trois jours après je reçois un ordre de départ, je cours pour avoir des informations, j'apprends qu'on a expédié au ministre de la guerre, à mon intention, un individu qui n'était pas plus hant que ma botte, rouge comme une carotte, enfin quelque chose qui ne pouvait convenir ni à moi, ni au gouvernement et qui avait été refusé à l'unanimité par le conseil de révision...Mais voilà quelque chose de bien plus fort, messieurs les juges : mon cousin Bigarré qui a eu le numéro 1 (hilarité), s'est adressé aussi à M. Salomon et on lui a montré le même remplaçant...mais on lui en a fourni un autre (éclats de rire) si bien qu'il est aujourd'hui poussé caillou dans le GSc de ligne...le même sort m'attend si ce scélétrat-là ne me rend pas mes deux mille cinq cents francs.

Larcher à voix basse.—Vat-t-en voir s'ils viennent, Jean... Va-t.
M. le président. Prévenu, avouez-vous les faits !—Larcher. Je désire me concilier par ma franchise, l'indulgence de l'auguste tribunal. J'avais l'honneur d'être hercule dans une troupe de saltimbanques, et je mourais de faim tous les matins sans pouvoir faire passer ce mal-là le soir, lorsque M. Salomon m'offrit un sort. J'occupais chez lui la position de remplaçant perpétuel. (On rit.) Il me faisait voir pour de l'argent à tous les jobards qui en témoignaient le désir...J'étais en montre...

M. le président. C'est-à-dire que vous étiez le complice des manœuvres frauduleuses de Salomon.—Larcher. Je dois à la vérité et à l'auguste tribunal de dire que j'ai essayé de partir pour l'armée sous l'inspiration dudit M. Salomon. Mais j'ai été trois fois obligé de m'arrêter à la barrière de la Villette...chez un marchand de vin...à cause de ma faiblesse d'estomac...

M. le président. Et vous avez préféré devenir escroc ?—Larcher. Toujours à cause de ce satané grugeur d'estomac qui demande une nourriture perpétuelle.

M. le président. Et vous Salomon qu'avez-vous à dire ?—Chai à dire c'est la faute de Larcher qui aime trop Paris et qui ne soulait chamois bartir.

Salomon et Larcher sont condamnés en un an de prison et aux dépens.

Eustache. Et mon argent.—M. le président. Il a été dissipé par les prévenus...on n'a rien trouvé en leur possession.

Eustache s'arrachant les cheveux.—Cristi ! quel guignon ! [me voila poussé-caillou.]



ARCHITECTURE,
SCULPTURE ET DORURE.



LE SOUSSIGNÉ a l'honneur d'informer le public en général, et MM. les Membres du Clergé en particulier qu'il continue d'exercer les arts de l'ARCHITECTURE, de la SCULPTURE, de la DORURE, dans lesquels sa longue pratique lui a permis d'apporter un grand perfectionnement.

Il recevra avec reconnaissance les ordres dont on voudra bien l'honorer, et il s'engage à exécuter avec promptitude, dans le dernier GOUT, tout ouvrage dans sa ligne que l'on voudra bien lui confier ; enfin il ne négligera rien pour mériter l'encouragement qu'il attend de ses amis et du public en général.

Sa demeure est située vis-à-vis du Marché du Faubourg St. Laurent.

LOUIS THOMAS BERLINGUET, ARCHITECTE,
Ci-devant de Québec.

Montréal, 5 Mai 1843.

LIVRES NOUVEAUX.

LE SOUSSIGNÉ vient de recevoir une belle collection de
LIVRES DE RELIGION, DROITS, MÉDECINE,
CINE, LITTÉRATURE, &c &c. &c.

AUSSI,
IMAGES, CHAPELETS, MÉDAILLES, &c. &c. &c.

Il se charge à l'ordinaire de préparer des RÉGISTRES de Paroisses de 12 à 400 feuillets.

Montréal, 18 Nov., 1842.

E. R. FABRE.

EXERCICE TRÈS DEVOT

St. Antoine de Padoue

THOMAS CARY.

Petit Volume nouvellement imprimé avec de bons caractères, se vend à la Librairie de

THOMAS CARY,

RUE ST. PAUL, VIS-À-VIS L'HÔTEL RASCO,

Et chez les différents Libraires de cette ville.

NOUVELLE ÉDITION, REVUE, ET AUGMENTÉE DES PRIÈRES DE LA SAINTE MESSE, ET DES VÊPRES DU DIMANCHE.

COLLEGE

DE

SAINT-VINCENT ;

Près Richmond, (Virginie.)

CETTE INSTITUTION est agréablement située à un mille environ de Richmond, dans un lieu tout à fait favorable à l'étude et à la santé. L'objet des fondateurs est d'offrir à la jeunesse du sud, aux conditions les plus modérées les avantages d'une éducation complète pour l'esprit et le cœur. Les mathématiques, et autres sciences pratiques, également utiles, ainsi que les langues anciennes et modernes, seront partie du cours d'enseignement ; mais rien ne sera épargné pour préparer spécialement chaque élève à la carrière qu'il se propose de parcourir. La sévérité ne sera employée envers les élèves qu'autant que ce serait nécessaire ; mais l'exactitude de la discipline sera maintenue par des punitions employées à propos contre ceux qui l'enfreindraient. Les récréations se prennent toujours sous les yeux des professeurs, et dans le collège. On ne permettra point aux élèves de retenir aucun argent à leur disposition, et il est recommandé aux parents de ne pas leur accorder plus d'un escalin par semaine, pour leurs menues dépenses.—Les élèves ne seront point de visites, si ce n'est à leurs plus proches parents, et qu'autant que le président le jugera convenable ; dans tous les cas, ils ne passeront point la nuit hors de la maison. Ceux qui n'habitent pas dans le voisinage immédiat du collège n'auront point permission de visiter leurs familles, si ce n'est aux vacances qui commencent le 1er juillet, et finissent le 15 août.

Toutes les lettres écrites ou reçues par les élèves, excepté la correspondance avec les parents, seront sujettes à inspection, et toute lettre adressée soit aux élèves, soit aux directeurs de l'institution, doit être affranchie. Quoique la religion catholique soit seule professée dans le collège, les consciences ne seront point violentées. Cependant personne ne sera exempté de l'assistance aux exercices publics de religion ; outre les motifs d'ordre et d'uniformité, il est à souhaiter que le public soit à même d'apprécier avec connaissance de cause, les principes et les pratiques du catholicisme qui paraissent souvent attirer d'une manière assez marquée l'attention publique.

Les frais de livres, vêtements, etc. doivent être payés d'avance, à l'époque de l'admission de l'élève, et ainsi de suite à chaque semestre. Le prix de la pension, y compris la nourriture, le logement, le blanchissage, le raccommodage du linge et des bas, et les visites ordinaires du médecin, est de cent-cinquante piastres pour l'année scolaire, qui est de dix mois et demi. La moitié de cette somme doit être payée d'avance, à l'entrée de l'élève, et au commencement de chaque semestre, règle pour laquelle la modération des prix ne permet pas d'admettre d'exception. Ceux qui passent leurs vacances au collège, paieront vingt-piastres pour ce temps-là.

Il n'y a point de dépenses additionnelles, si ce n'est pour une maladie prolongée, ou pour des objets fournis aux élèves. Mais personne ne sera admis pour moins d'une demi session, et on ne fera aucune déduction sur un trimestre une fois commencé.

Toutes les précautions ont été prises en faveur des jeunes gens qui se destineraient à l'état ecclésiastique, de manière à écarter d'eux toute espèce de danger. Ils prendront leurs récréations dans une cour séparée, et auront des exercices de piété, destinés spécialement pour eux.

S'adresser à

MGR. WHELAN,
Evêque de Richmond,

ou aux

Revd. MM. O'BRIEN et BERNIER.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE-PIASTRES pour l'année, et CINQ-PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

On s'abonne au bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FARE et LEPROHON, libraires de cette ville.

Prix des annonces.—Six lignes et au dessous, 1re. insertion, 2s. 6d.
Chaque insertion subséquente, 7½d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 3s. 4d.
Chaque insertion subséquente, 10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4d.
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE J. C. PRINCE, Ptre. de l'ÉVÊCHÉ
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.